

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL 2015 – U52
Indications sur les attentes – NC 1506 FHG HGEC COR

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie et éducation civique » des candidats. « L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points ». Cette répartition est **immuable**.

Une **évaluation globale** de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il ne figure pas dans les éléments attendus.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice, de façon à ce que l'on ne puisse pas imaginer qu'un exercice n'a pas été corrigé ou pris en compte dans la note globale.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des « **éléments attendus** » et ceux qui contribuent à la « **valorisation** » de la note finale.

Les « éléments de valorisation » sont présentés en fin partie de manière séparée.

Les « éléments attendus » sont ceux que l'on doit retrouver dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Les « éléments de valorisation » portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : NC1506 FHG HGEC-COR	1/7

Première partie : histoire
(Sujets d'étude)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Sujet 1 : L'idée d'Europe au XXème siècle

- 1) Citer et dater deux grands traités ou accords européens signés après 1957. (1,5 point)**

Éléments attendus :

Accords de Schengen en 1985
Acte unique européen en 1986
Traité de Maastricht en 1992
Traité de Lisbonne en 2007

Éléments de valorisation :

Toute précision sur le contenu du traité ou de l'accord.

- 2) Expliquer le rôle joué par la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) dans la construction européenne. (3 points)**

Éléments attendus :

- première étape d'une mise en commun des ressources et des productions par 6 Etats européens après la Seconde Guerre Mondiale.
- idée de réconciliation franco-allemande, de paix.
- impulse le développement économique communautaire.

Éléments de valorisation :

On valorise la mention :

- de sa création en 1951 par la France, la RFA, l'Italie et les trois États du Benelux
- de la notion de supranationalité.

- 3) Expliquer pourquoi la mise en place de l'Euro est une étape importante de l'histoire de l'Union européenne. (3 points)**

Éléments attendus :

On attend 3 éléments au moins, comme par exemple :

- monnaie commune à plusieurs États européens.
- l'euro consolide les relations économiques et renforce l'Union européenne.
- l'euro est un moteur du développement économique de l'Union européenne.
- concurrence le dollar.
- Étape dans l'approfondissement de l'Union européenne d'un point de vue politique et économique.

Éléments de valorisation :

On valorise la mention de plus de 3 éléments.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : NC1506 FHG HGEC-COR	2/7

4) Quel est le point commun des pays ayant rejoint l'Union européenne dans les années 1990 ? Citer deux de ces pays. (1,5 point)

Éléments attendus :

Ce sont d'anciennes démocraties populaires d'Europe de l'est, pays du bloc communiste.

Pologne, Hongrie, Slovaquie et république tchèque, Slovénie.

Éléments de valorisation :

On valorise tout apport de connaissances sur ces pays, leur histoire, leur situation économique dans les années 1990...

CORRIGÉE

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : NC1506 FHG HGEC-COR	3/7

OU

Sujet 2 : Le monde depuis le tournant des années 1990

- 1) **Qui est Mikhaïl Gorbatchev et quel rôle a-t-il joué au tournant des années 1990 ? (1,5 point)**

Éléments attendus :

Dirigeant de l'U.R.S.S., il a mis en œuvre la pérestroïka et la glasnost, ce qui a favorisé la fin de la guerre froide. C'est lui qui met fin à l'URSS.

Éléments de valorisation :

On valorise toute idée d'ouverture et de la fin du bloc soviétique, tout apport de connaissances sur la fin de la guerre froide.

- 2) **Quelles villes ont été visées par les auteurs des attentats du 11 septembre 2001 ? (1,5 point)**

Éléments attendus :

Washington et New-York.

- 3) **Présenter une conséquence de la fin de la guerre froide en Europe. (3 points)**

Éléments attendus :

On attend la présentation en quelques lignes d'une conséquence, comme par exemple :

- La fin du monde bipolaire, du bloc soviétique.
- La réunification de l'Allemagne.
- Extension de l'Union européenne vers l'est.
- Nationalismes et guerre civile dans l'ex-Yougoslavie.

Chacune de ces conséquences devra être datée.

Éléments de valorisation :

On valorise toute présentation particulièrement riche et illustrée de faits datés.

- 4) **Expliquer ce qu'est un génocide en vous appuyant sur un exemple précis s'étant déroulé dans les années 1990. (3 points)**

Éléments attendus :

Présentation d'un des deux génocides suivants ; Rwanda ou Srebrenica avec une définition générale de génocide : massacre systématique et organisé d'un groupe ethnique ou d'un peuple pour des motifs politiques, religieux, ethniques,...

Éléments de valorisation :

On valorise :

- la désignation des populations concernées.
- les dates du génocide.
- l'évocation du tribunal pénal international et la notion de crime contre l'humanité.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : NC1506 FHG HGEC-COR	4/7

Deuxième partie : Éducation civique (Thème d'étude)

Sujet : Droits de l'Homme et action internationale (4 points)

L'organisation non gouvernementale (ONG) *Médecins du monde* a lancé une campagne de communication sur la situation en Syrie en 2013. À l'aide du document ci-dessous et de vos connaissances, indiquer :

- ce que dénonce le document ;
- les objectifs de cette campagne ;
- les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme que cette ONG contribue à défendre.

Éléments attendus :

Le document dénonce le fait que les équipes des ONG ne peuvent accéder à certains lieux de conflit pour effectuer leurs missions humanitaires comme en Syrie pour Médecins du Monde, comme le prouve la phrase « Aujourd'hui seules les bombes ont accès aux populations ».

Les objectifs de cette campagne sont :

- Sensibiliser l'opinion publique sur cet état de fait et lui demander de soutenir leur action en se rendant notamment sur le site pour relayer leur appel.
- Montrer que les droits de l'Homme sont ici bafoués : « Entraver l'aide humanitaire et refuser l'accès aux soins est un crime », car selon la déclaration universelle des droits de l'Homme « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne », (Article 3).
- financiers et moraux

Éléments de valorisation :

On valorise l'évocation du droit d'ingérence ou la mention d'autres exemples d'ONG ou de situations d'intervention.

Troisième partie : géographie
(Situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants
(7 points)

Sujet 1 : Le Conservatoire du littoral

QUESTIONS :

- 1. Quels sont les acteurs présents dans l'aménagement du marais nord de Port-Louis ?**

Éléments attendus :

Les acteurs sont multiples :

- la municipalité de Port-Louis
- le Conservatoire du littoral et sa délégation en Guadeloupe
- la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)
- L'ONF (office national des forêts)
- des entreprises
- la population et des associations

Éléments de valorisation :

Présentation par catégorie d'acteurs :

- - l'État avec le Conservatoire du littoral
- - les communes
- - les usagers (pêcheurs, chasseurs,...)
- - le privé (experts, entreprises)

- 2. Quels sont les objectifs de cet aménagement ?**

Éléments attendus :

Il s'agit de :

- Préserver l'environnement et les sites naturels
- Favoriser le développement économique
- Éviter les conflits d'usage entre les différents acteurs
- Préserver et valoriser le marais

Éléments de valorisation :

Les réponses qui vont au-delà de la paraphrase

- 3. À partir de cet exemple, définir le rôle du Conservatoire du littoral dans la gestion des territoires.**

Éléments attendus :

Établissement public créé en 1975, acteur de la préservation du littoral et de l'aménagement en lien avec les communes et les associations dans une démarche de développement durable.

Éléments de valorisation :

On valorise une réponse particulièrement précise ou illustrée d'exemples provenant d'autres lieux que la Guadeloupe.

OU

Sujet 2 : Un aménagement dans une communauté de communes

QUESTIONS :

- 1. Pourquoi les communes de la vallée du Sausseron décident-elles de se regrouper ?**

Éléments attendus :

On attend au moins deux éléments parmi :

- Répondre à une attente de la population concernant la petite enfance
- Permettre le développement économique de la région sans mitage du territoire
- Se regrouper pour avoir les moyens de mener à bien certains projets onéreux comme un parc naturel régional

Éléments de valorisation :

On valorise une réponse particulièrement précise et complète, ou allant au-delà de la paraphrase.

- 2. Quels sont désormais les domaines dans lequel peut intervenir la communauté de communes de la vallée du Sausseron ?**

Éléments attendus :

On attend au moins deux éléments parmi :

- Les domaines d'intervention sont avant tout d'ordre économique et social : création d'un parc d'activités, d'une piscine, secteur de la petite enfance,...
- Il vise aussi à mettre en commun des équipements et des services coûteux pour une seule commune.
- Cela permet enfin d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Éléments de valorisation :

On valorise une réponse particulièrement précise et complète, ou allant au-delà de la paraphrase.

- 3. À partir de cet exemple, définir et expliquer ce qu'est une communauté de communes.**

Éléments attendus :

Regroupement de communes avec continuité géographique, pour exercer ensemble des compétences déléguées.

Éléments de valorisation :

On valorise une réponse particulièrement précise, illustrée d'exemples provenant d'autres lieux.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : NC1506 FHG HGEC-COR	7/7